



MODE D'EMPLOI : Demande de subvention au titre de la mesure FEAMPA M11 - Aide aux actions collectives d'intérêt régional et à l'innovation pour le développement de filières halieutiques durables

La Région Occitanie a choisi de favoriser l'installation pour contribuer au développement d'une aquaculture durable notamment au moyen de la mesure FEAMPA M11 "Aide aux actions collectives d'intérêt régional et à l'innovation pour le développement de filières halieutiques durables".

Vous trouverez ci-joint la fiche mesure correspondante (doc 1).

Voici la marche à suivre pour déposer une demande d'aide :

1. Rassembler les documents demandés dans la liste de pièces à fournir (doc 2),
2. Compléter les annexes techniques de la mesure M11 (doc 3),
3. Compléter la « Déclaration des ressources » relative à votre projet (doc 4),
4. Déposez votre demande d'aide sur E-Synergie à l'adresse suivante :

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/FEAMPA-Occitanie

...en sélectionnant bien le Type d'Action (TA suivant) : **TA.1.1.1.6 Action collective, communication, médiation, animation des filières**

Si vous rencontrez des problèmes lors de la saisie de votre demande de subvention sur le portail E-Synergie, merci de contacter :

- pour toutes questions/problèmes techniques sur le portail, le service support E-Synergie de la Région Occitanie : support.synergie@laregion.fr
- pour toutes questions/renseignements sur le FEAMPA, le service instructeur FEAMPA de la Région Occitanie : feampa@laregion.fr